



HAL
open science

Sans point ni virgule

Agnès Steuckardt

► **To cite this version:**

Agnès Steuckardt. Sans point ni virgule. Agnès Steuckardt. Entre villages et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires, Inclinaison, pp.91-100, 2015, Entre villages et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires, 978-2-916942-46-9. 10.18463/steuckardt.005 . hal-01676951

HAL Id: hal-01676951

<https://hal.science/hal-01676951>

Submitted on 7 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0
International License

Sans point ni virgule

Devant les textes peu-lettrés, une difficulté que rencontre le lecteur du XXI^e siècle est le manque des étayages auquel l'écrit normé l'a habitué : l'orthographe (Pellat, ici même) et les signes de ponctuation. C'est le second manque qui va nous intéresser maintenant : l'absence, ou plus exactement la faible présence, des signes de ponctuation, et ses conséquences sur notre perception des « phrases ». Cette faible présence donne au lecteur le sentiment d'un flux verbal. C'est ce sentiment qui s'empare du lecteur lorsqu'il ouvre par exemple le *Journal de Ménétra*, compagnon vitrier du XVIII^e siècle : « Je suis née le 13 juillet 1738 natif de cette grande citée mon père étoit dela clase de se que lon apelle ordinairement artisan [...] et espousa une fille vertueuse quy luy donna quatre enfant trois fille et un garson dont cest de moy que je vais ecrire toutes Les petites fredaine mon père devint veuf que javoit deux ans L ommavoit mis en nourrice ». « J'interromps ici », commente Jean-Pierre Seguin, « le flot de ce texte qui ne connaît ni alinéa, ni ponctuation (pas même d'apostrophe) », (1993, p. 396), et c'est la même métaphore aquatique qui vient sous la plume de Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider, à propos des peu-lettrés de la période révolutionnaire : « le déroulement de la séquence aboutit à une sorte de flux syntaxique qu'on ne peut interrompre » (Branca-Rosoff & Schneider, 1994, p. 112). Cette perception d'un flux incoercible existe-t-elle aussi quand nous lisons les correspondances des Poilus que nous avons rassemblées ? Sonia Branca-Rosoff nous a engagés à la sentir, on voudrait cependant à la fois d'une part limiter cette représentation par l'image d'un « flux », non seulement parce que notre corpus présente des signes de ponctuation et que, même en leur absence, il est souvent possible de mettre en évidence des groupes syntaxiques et des propositions, mais aussi parce que, si le terme de *phrase* ne paraît pas toujours adapté, une organisation du texte, peut presque toujours être décrite, qui suit le fil de la parole intérieure.

La ponctuation

Reconnaissons que la ponctuation fait souvent défaut. Voici par exemple un passage tiré d'une lettre d'Alfred : « Nos photos ne son pas encor faites mon cammarade Drevon qui à été voir cet après midi il à trouver le photographe en train de les faire elle seront faites demain à midi je te les enverrai donc demain Dimanche elle partirons lundi elle partirons faut dire elle partira car il nous en fait que chacun une pour commancer après on prendra mieux patience » (19/12/1914). Comment faut-il comprendre l'emploi du temps d'Alfred ? On lit d'abord, sans doute à cause de la majuscule à *Dimanche* : « elles seront faites demain à midi. Je te les enverrai donc demain. Dimanche elles partiront », mais il faut revoir cette première lecture, qui laisse en suspens le mot *lundi*, et réinterpréter : « elles seront faites demain à midi. Je te les enverrai donc demain dimanche. Elles partiront lundi. *Elles partiront*, faut dire *elle partira*, car il nous en fait chacun une ». Le lecteur est parfois dérouté par ces suites ininterrompues ; pas plus cependant qu'il ne l'est devant l'écrit qu'il rencontre dans certains SMS, tweets ou forums d'aujourd'hui.

La ponctuation n'est d'ailleurs pas rigoureusement absente de nos lettres. Le titre du présent chapitre grossit le trait : point et virgule sont, à la vérité, des signes connus de nos épistoliers, et il nous faut affiner ici la description. Mettons à part, dans un premier temps, le cas de Laurent, dont la ponctuation est très singulière. Chez nos neuf autres épistoliers, ce sont les ponctuations doubles (point d'exclamation, d'interrogation, double point et point-virgule) qui sont les moins présentes. Le fait est certes conforme à la tendance générale : d'après les sondages que l'on peut faire sur la base de données Frantext, dans les textes normés de la même époque, les signes doubles ne représentent que 16% de la ponctuation (8% de points d'exclamation, 3% de points d'interrogation, 2% de doubles points et 2% de points virgules) ; chez nos épistoliers, la proportion est nettement plus faible : les ponctuations doubles représentent 3% de la ponctuation, la quasi-totalité étant des points d'exclamation.

Le point d'interrogation est ignoré à peu près de tous. Seul Pierre l'utilise (dix fois), mais ce n'est pas pour indiquer une question : « Ah ! chérie que ces moments sont bons pour moi lorsque je prends la plume pour vous donner de mes nouvelles mais ? Qu'ils sont tristes aussi. »

(02/04/1915). Ce *mais ?* semble noter une intonation exclamative, un soupir plein de chagrin, que la typographie moderne indiquerait par un point d'exclamation en fin de phrase.

Le point d'exclamation n'apparaît qu'une seule fois en fin de phrase, chez Alfred : « aver un cahier de deux sous ca faut le papier c'est toujours comme ca que M Devron à écrit à son mari ca coute bien moins cher ! » (16/01/1915). Ce sage conseil d'économie est le seul moment où Alfred éprouve le besoin de recourir au point d'exclamation. Parmi les autres épistoliers, seuls Pierre et son épouse Marie l'emploient, dans le même type de configuration que le point d'interrogation : toujours après un mot, et non en fin de « phrase » ; ce mot est généralement l'interjection *ah*, comme on le voit au début de la citation de Pierre, ou l'interjection *oh*. Deux cas plus originaux : « Alors ! aquoi a servi le mauvais sang » (Pierre, 02/01/1915), « Ais ! ce courage et confiance » (Pierre, 02/01/1915). Ces emplois, comme les *mais ?* remarqués plus haut, témoignent d'une appropriation très personnelle des signes typographiques. La méconnaissance des usages normés permet une forme de créativité.

Chez nos neuf épistoliers, l'usage du point et de la virgule diffère de l'usage normé, non seulement par la parcimonie générale dont ils font preuve, mais aussi par leur emploi particulièrement faible de la virgule. Dans les textes normés de la même époque, la virgule est presque deux fois plus employée que le point ; chez nos épistoliers, le nombre de points représente plus du double du nombre de virgules¹. Encore ces virgules se trouvent-elles le plus souvent dans le cadre formel stéréotypé des ouvertures et fermetures de lettre. Quelques emplois sortent de l'ordinaire marquage d'une séparation syntaxique. Auguste écrit par exemple : « excusez-moi de ma carte, de bonne anne c'est tout ce que j'ai pu trouver » (01/01/1915). La virgule sépare le nom *ma carte*, de son complément *de bonne anne*. On peut suivre le geste d'écriture : Auguste commence à écrire « excusez-moi de ma carte, », il met une virgule, il va passer à autre chose, mais il se ravise : ce n'est pas la carte en elle-même qu'il faut excuser, c'est l'utilisation d'une carte ordinaire comme carte de nouvel an. Auguste ajoute donc *de bonne anne*, après sa virgule, qui ne fonctionne plus alors comme une délimitation syntaxique : dans cette virgule restée, nous lisons la marche, le rythme de sa parole intérieure.

Laurent – le dixième épistolier, dont nous n'avons pas commenté jusqu'ici la pratique – se singularise par son faible usage du point et par son usage massif du point-virgule. Il serait tentant de dire que, chez lui, le point-virgule tient lieu de point. En fait, son point-virgule vaut tantôt point, tantôt virgule. Il laisse percevoir les mêmes redémarrages que nous notions chez Auguste : « on aura bien des choses a dire ; au sujet des Albauches méfiant qui ce sauve en courant laursqui nous voi venir avec la baillonette (09/10/1914). Laurent s'arrête un moment et songe à ces récits futurs ; une image – l'Albauche méfiant qui ce sauve – surgit, il l'ajoute.

Plus finement, la virgule peut noter le rythme de la diction virtuelle : « lan droi juste ou nous somme c'est, Sars, le non, du village, tu poura dire au cousine de St Hilaire que je suis avec, Costand, qu'elle connaise, et Puis, je lui en parlerez quand je lui écrirez ; » (Laurent, 08/01/1915). Comme une mise entre guillemets, la virgule avant et avant et après les noms propres *Sars* et *Costand* semble indiquer ici une légère pause, détachant un nom géographique inconnu, *Sars*, que le soldat-voyageur enseigne aux lecteurs restés au village, ou un patronyme, *Costand*, qui ne leur dit peut-être pas grand-chose, mais qu'il faudra répéter aux cousines de St Hilaire, car, elles, le reconnaîtront. Un peu plus loin, même mise entre virgule de *et Puis*, avec une valeur différente : ce *et puis* semble presque une interjection, comme un « oh, et puis », marquant un décrochage, un changement d'idée. Laurent priait sa femme de faire la commission aux cousines de St Hilaire ; finalement, il se ravise, il écrira lui-même. La ponctuation, quand elle est présente, accompagne le mouvement de la pensée, et contribue à rythmer le texte. Sa présence reste cependant discrète, et l'absence de ces repères typographiques peut faire douter de la segmentation du texte en unités syntaxiques. C'est sur cette structuration du discours que nous allons maintenant nous interroger.

¹ Leur usage apparaît ainsi plus proche de celui de Racine, dans sa correspondance privée, que de l'usage normé du début du XX^e siècle. Selon l'étude d'Ivan Barko (1977), le point représente 57,7% de la ponctuation, la virgule 41,5%, les ponctuations doubles 0,8%.

Discours périodique, discours continu

Comment nommer ces éventuelles structures qui se situent au-delà de la proposition et en-deçà du texte ? La notion de « phrase », construite par les grammairiens depuis le XVIII^e siècle pour la langue écrite et normée (Seguin, 1993), s'adapte mal à la description du discours oral, comme à celle de l'écrit peu lettré. Un groupe de linguistes contemporains, le groupe de Fribourg, qui voudrait situer son questionnement au-delà de la « phrase », propose d'utiliser le terme de *période* (2013), emprunté à Aristote, et cette démarche paraît judicieuse pour aborder des discours sortant du cadre de l'écrit normé. Aristote définissait deux types de discours : le discours périodique et le discours continu. Écrivant une « Rhétorique », il recommande le discours périodique, « qui renferme commencement et une fin, ainsi qu'une étendue qu'on peut embrasser d'un coup d'œil », qui « est agréable et facile à saisir : agréable, parce qu'elle est le contraire de celle qui ne finit pas et que l'auditeur croit toujours posséder un sens, vu qu'on lui présente toujours un sens défini, tandis qu'il est désagréable de ne pouvoir jamais rien prévoir, ni aboutir à rien » ; mais il décrit aussi le discours continu, qui « ne prend fin que lorsque la chose à dire est terminée », et qui « manque d'agrément en raison de son caractère indéfini, car tout le monde aime à saisir la fin » (*Rhétorique*, III, 3, 1409 a-b). Quand ils commencent leur propos, nos épistoliers savent-ils où ils veulent en venir ? Leur discours est-il périodique ou continu ?

On peut trouver chez eux de fermes structurations périodiques, classiques, comme celle-ci : « Ah ! Si Dieu voulait exsocer mes veux tu comprendrai peut-être, tu comprendrais le mal que tu fais au coeur de celui que tu dis si souvent ton Epoux si cher » (Pierre, 01/01/1915). Récrivons-la selon la norme : « Ah ! si Dieu voulait exaucer mes vœux, tu comprendrais peut-être, tu comprendrais le mal que tu fais au cœur de celui que tu dis si souvent ton époux si cher », on croirait presque lire du Bossuet. Ouverture par une exclamation, montée en apodose : *si Dieu voulait exaucer mes vœux*, protase *tu comprendrais peut-être*, avec une reduplication *tu comprendrais, tu comprendrais peut-être*, accomplissant une descente graduelle, vers la clause *ton époux si cher*, dont les cinq syllabes reprennent un rythme installé au début de la période (*Ah ! si Dieu voulait*, cinq syllabes, *exaucer mes vœux*, cinq syllabes). Moins rhétoriques, mais tout aussi enserrées dans leur clôture, les périodes à dislocation sont pratiquées par nos épistoliers : « C'es malheureuse l'etre elles narrivait jamais » (Marie, 03/10/1914), « a chèr Pierre comme elle son langui ces letre » (Marie, 24/09/1914). « Ces lettres », sources des pires angoisses et des plus grandes joies, Marie les met en relief par détachement à gauche dans *c'es malheureuse l'etre/ elles narrivait jamais*, ou à droite : *a chèr Pierre comme elle son langui/ ces letre*. Dans ces structurations, l'épistolier prévoit la fin de son propos, ce qui leur donne cette complétude, jugée « agréable » par Aristote.

Mais bien plus souvent, les mots s'enchaînent en un discours continu, et dont les arrêts ne semblent pas programmés. Les regroupements syntaxiques peuvent être combinés et enchaînés *ad libitum*. Cela ne signifie pas pour autant que le discours ne soit pas structuré : il l'est selon une organisation propre à chaque épistolier. On en prendra pour illustration deux cas fort différents : la structuration de Laurent et celle de Marie.

Laurent procède par retour sur ce qu'il vient d'écrire, il explique, commente, reprend, nuance. Pour approfondir son idée, son outil préféré est la conjonction *car*. Comme une pelle portative à creuser les tranchées, ce *car* lui permet de descendre dans les tréfonds de sa pensée. La schématisation visuelle d'une de ses phrases le fera mieux percevoir :

Mai ne menvoyer plus du linge
car celui que j'ai me su fit pour la cloture de la guerre
car çi cela fini quand jaurez tou gater
é bien nous na von pas fini encore mai il faut éspairé qua la vand la Noël il ly aura du
[travail de fait
car jai les même idées que lorsque je suis parti de la maison
parce qu'il ly a encore 2 moi

et cela en fait pardi un peut trop mais avec le temp et la
[patience on a rivera a bout de tout et nous autre à la
[maison paternelle :

car ce n'est plus comme le début lorsque nous
[étyon en Alsace ils était loin de chez eu mais a
[présent il qu'a 60 ou 70 Kilomètres

car voila déjà un moi que nous somme les
[un en façade des autres a cinquante mètres
[et on les voi très bien dans leur tran chée
(Laurent, 8/11/1914)

Le *car* introduit, plutôt qu'une explication, une forme de commentaire sur ce qu'il vient de dire : c'est particulièrement net dans l'enchaînement entre *é bien nous na von pas fini encore mai il faut éspairé qua la vand la Noël il ly aura du travail de fait* et *car jai les même idées que lorsque je suis parti de la maison* : le deuxième segment n'indique nullement les raisons qui permettraient d'espérer la fin de la guerre avant Noël, mais celles qui expliquent le discours lui-même : Laurent tient ces propos parce qu'il reste ferme dans sa foi en la fin de la guerre, et non parce qu'il a des raisons objectives pour y croire. Ailleurs, c'est un *mais* qui nous entraîne dans les zigzags de sa pensée :

les civils commence a reprendre le travail les usines commence a marcher et les gens, travaille leur terre
à quand viendron nous en faire autant
car il nous tarde
mai je croi que lon se vaira tous en coeur vert la fin mars
mai se n'est pas sur
mai en fin nous anavon un aperçu (16/01/1915)

À voir les cultivateurs de Lorraine retourner à leurs champs, Laurent se prend à rêver à ses vignes, qu'il serait temps de tailler, et commence par un soupir : *à quand viendrons nous en faire autant* – expression du regret aussitôt commentée par son habituel *car*. Va-t-il céder à la nostalgie ? Un premier *mai* ouvre une note plus confiante : *mai je croi que lon se vaira tous en coeur vert la fin mars*. À la reverdie du printemps, peut-être ? Le deuxième *mai* revient à la sombre humeur du début. Le troisième revient vers un propos sans doute moins confiant que le premier, mais moins défiant que le deuxième : c'est un *mai* tempéré – un *mais enfin* –, qui, mettant terme, pour un temps, aux revirements du sentiment, s'accroche à l'espérance raisonnable d'un « aperçu », à défaut d'une prévision.

Le discours de Marie suit également les mouvements de son cœur, mais sans en expliciter les cheminements par telle ou telle conjonction. Qui lit à voix haute ses lettres entendra chez elle une autre manière de structurer, que la disposition ci-dessous permettra de faire sentir :

tu me dis sur ta l'etre bien chér Pierre	6 (ou 7) ² /3
que je ne perde pas des moments de repos pour técrire	6/6/3
jen per pas beaucoup chéri	5/2
mais je suis malheureuse	6 (ou 7)
je ne soufre pas mon chère Pierre	5/3
au non pas presque du tout	2/5
mai le soir malgré moi un peu de fatigue	5/5
et le sommeil me tombe	6

(Marie, 11/10/1914)

Le discours de Marie est scandé, ainsi que le montre le compte des syllabes, par le retour de groupes de six syllabes, « isocoles », comme disent ceux qui analysent la prose rhétorique ou les vers. Ces régularités de distribution syllabique, qui fondent l'écriture poétique, font, selon les plus anciennes réflexions sur l'art de parler, la beauté du discours. Marie laisse entendre la respiration d'un dialogue intérieur : deux temps pour la reprise des mots de Pierre (*tu me dis sur ta l'etre bien chér Pierre / que je ne perde pas des moments de repos pour técrire*), deux temps pour la réponse (*jen per pas beaucoup chéri / mais je suis malheureuse*), deux temps

² Le mot *lettre* compte-t-il une syllabe, parce qu'il se trouve en fin de groupe syntaxique, ou deux, du fait de la prononciation méridionale de Marie ? Le mot *malheureuse*, un peu plus loin, prête à la même hésitation.

pour relancer la reprise dialogique du propos du Pierre, qui devine la souffrance (*je ne souffre pas mon chère Pierre / au non pas presque du tout*), deux temps pour la réponse (*mai le soir malgré moi un peu de fatigue / et le sommeil me tombe*). Cette scansion régulière d'une écriture bat au rythme d'un dialogue impossible, et pourtant restauré par la puissance de l'écriture.

Fort peu de virgules et pas beaucoup de points chez nos épistoliers : ces signes sont moins une manière pour eux de structurer leur syntaxe, que des indices, pour nous, du cheminement de leur pensée et de leur humeur. La rareté des signes de ponctuation n'empêche pas de suivre, particulièrement dans la lecture à voix haute, une progression structurée du discours. On y observe les corrections, les mises en relief, caractéristiques de l'oral, on y lit, surtout, le long mouvement d'une parole solitaire, à laquelle semblent manquer les réponses, les interruptions, les acquiescements de l'interlocuteur absent. Chacun a sa manière d'avancer, par sauts et gambades chez Alfred, par rumination des sentiments et des pensées chez Laurent, par le balancement régulier d'un mouvement qui entraîne vers l'autre et ramène à soi chez Marie. Il y a un phrasé particulier à chacun, comme il y a, pour chacun, une manière spécifique de composer, et une couleur stylistique propre, qui seront décrits dans les prochains chapitres.

Agnès Steuckardt

Aristote, *Rhétorique*, 329-323 av. J.-C. (trad. Charles-Emile Ruelle, 1882).

Barko Ivan, « Contribution à l'étude de la ponctuation française au XVII^e siècle (Problèmes de méthode. La ponctuation de Racine) », Catach Nina (éd.), *La ponctuation : recherches historiques et actuelles*, Paris et Besançon, CNRS et Groupement de recherches sur les textes modernes, 1977, p. 59-126.

Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang, 2012.

Branca-Rosoff, Sonia & Schneider Nathalie, *L'écriture des citoyens. Une analyse de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck, 1994.

Seguin Jean-Pierre, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Paris, Bibliothèque de l'Information grammaticale, Éditions Peeters, 1993.